



**Syndicat Unitaire des Personnels
des Administrations Parisiennes**

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél. : 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

586 millions de recettes supplémentaires pour la Ville en 2023 : Les personnels ne doivent plus être la dernière roue du carrosse !

La Mairie de Paris vient de décider de proposer au Conseil de Paris **d'augmenter la taxe foncière de 52%**. La taxe foncière serait en effet aujourd'hui à Paris la plus basse de France à 13,5% contre 41,61% en moyenne dans les grandes villes françaises.

Cette augmentation doit apporter à la Ville un surcroît de recettes de 586 millions en 2023 selon l'adjoint aux finances Paul Simondon.

Pour le SUPAP-FSU, il n'y a donc plus aucune raison de ne pas améliorer le service public tout en recrutant les personnels nécessaires et en améliorant leur rémunération !

Nous rappelons à cette occasion nos principales revendications :

- Des emplois de titulaires en nombre suffisant, la baisse du temps de travail avec une nouvelle grille des pénibilités ;
- L'augmentation des primes et la réduction des disparités entre directions et filières ;
- Un véritable plan contre toutes les discriminations et pour l'égalité femmes/hommes au travail ;
- La promotion de tous les agent.es promouvables ;
- L'arrêt du recrutement de vacataires sur des emplois permanents, la création d'équipes de remplacement composées de fonctionnaires, un vrai plan de déprécarisation ;
- Des procédures en cas de maladie, accident de service ou de trajet qui respectent les droits et la dignité des agent.es ;
- Un véritable accès à la mobilité, à la formation et à la reconversion professionnelle ;
- L'augmentation du nombre de logements à prix décents pour les personnels, le remboursement intégral des titres de transport et des frais de stationnement ;
- Des tickets restaurant pour les agent.es qui travaillent le soir, les week-ends et l'augmentation du budget de l'ASPP et de l'AGOSPAP, portés à 3% de la masse salariale, pour une restauration et des loisirs de qualité accessibles à tous.tes ;
- Dans le cadre d'une politique de transition écologique (rénovation thermique), des mesures d'urgence de protection de la santé des personnels et des publics pour faire face au réchauffement climatique (climatiseurs mobiles, réorganisations du travail et autorisations d'absences...).

